

DÉPARTEMENT DE LA MARNE  
COMMUNE DE CONDÉ SUR MARNE  
CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 16 janvier 2019

Le 16 janvier 2019, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Lemoine, sous la présidence de M. SINNER Romain, Maire.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice : MM SINNER Romain, BARRÉ Gilles, BOURLON Yoann, BOHREN Violette, WOLTER Denis, SINNER Rémy, COLLARD Sandrine, BLANLUET Isabelle, BEAUGEOIS Anthony, FORTE Sandy, HOUZÉ Jean-Louis, BOUREL Brigitte, MULOT Karine.

A l'exception de TELLIEZ Sébastien et BONNET Gilles, excusés

Mme FORTE Sandy a rempli les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 28 novembre 2018, lu par Brigitte BOUREL, est adopté à l'unanimité.

### **Présentation de la plateforme de rénovation énergétique par le COMAL-SOLIHA**

Présentation de la plateforme de rénovation énergétique du Pays de Châlons-en-Champagne par Madame ETCHECOPAR et Monsieur OBERT du COMAL-SOLIHA.

La mission de cette plateforme, animée par le COMAL SOLIHA-51 est, en adéquation avec l'une des priorités du gouvernement : accompagner les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement.

### **Demande de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)**

Suite à la démolition des granges rue Pasteur, des Lombards et des Granges, il est devenu nécessaire de procéder au ravalement du pignon de la maison des associations et aux murs de clôture restants. Il faudra également poser une clôture en panneaux grillagés rigides sur les soubassements conservés de façon à sécuriser le site de la maison des associations. Un devis est présenté par HOUZÉ Réalisations pour la somme de 24 863,67 € HT soit 29 836,40 € TTC.

Pour la réalisation de ces travaux, le Maire propose de solliciter la DETR auprès de la Préfecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est d'accord avec ces travaux et autorise le Maire à solliciter la subvention ; M.HOUZÉ Jean-Louis ne participant pas à la délibération.

### **Etude de devis en cours**

Le Maire présente, pour information et en préparation du budget 2019 :

- un devis de réfection de bordures de trottoir chemin de la carrière de l'entreprise MARCO VRD : montant du devis 675,00 € H.T., soit 810,00 € T.T.C.
- Deux devis pour la fourniture et pose d'un portail pour le garage du foyer :
  - o SARL SDC Industrie : 2 397,30 30€ H.T. , 2 876,76 € T.T.C.
  - o L'Atelier Concept : 1 101,40 € (entreprise non assujettie à la TVA)

- Devis de fourniture de 2 panneaux "dépôts interdits" en dibon (2 tôles d'aluminium avec du polyéthylène noir entre les deux) plastifié anti UV en remplacement de ceux volés sur le dépôt à betteraves route de Jâlons : un panneau de dimension 526X526 et un 626X1026 : entreprise Arts et Plans pour un montant de 276,20 € H.T., soit 331,44 € T.T.C.

## **Mise à jour du tableau vert des voies communales**

Le Maire rappelle les délibérations suivantes :

- délibération n°2438 du 4 mars 2015 relative à la longueur de voirie située entre la rue du 11 novembre et la rue neuve pour 133 mètres linéaires
- délibération n°2525 du 20 janvier 2016 relative à la rétrocession par Châlons-en-Champagne Habitat de 490 m<sup>2</sup>, soit 42 mètres linéaires, de voirie et espace public rue des Marronniers.
- délibération 2604 du 28 novembre 2018 relative à la mise à jour du tableau vert des voies communales

Il convient de rappeler la longueur totale de la voirie communale qui était de 7 150 ml au 20 mars 2013.

133 ml ont été ajoutés par la délibération n° 2500 du 4 mars 2015

42 ml ont été ajoutés par la délibération n°2525 du 20 janvier 2016.

Ce qui porte le total à 7 325 ml.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le classement de ces voiries dans le tableau vert des voies communales

## **Questions diverses**

- **Commande de cailloux**

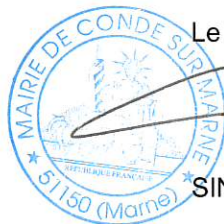
Il est nécessaire de commander des cailloux de même type que ceux déjà en place pour l'aménagement des allées du cimetière : des devis seront demandés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H40.

Pour copie conforme,

A CONDÉ SUR MARNE, le 17 janvier 2019

Le Maire,



SINNER Romain.